

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

2nd AVIS DE REPORT

Réf. : IC 02-05-2015

Date: 15 mai 2015

Pays: Maroc

Description de la mission: APPUI A LA REALISATION DU BILAN COMMUN DE PAYS.

Durée de la mission: 23 jours/homme, entre le 13 juillet et le 30 octobre 2015

Lieu : Rabat

1. CONTEXTE

Se basant sur les priorités nationales analysées dans le Bilan Commun de Pays de 2010 et sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement et autres engagements internationaux du Maroc, l'UNDAF¹ 2012-2016 a identifié cinq domaines de coopération dans lesquels les Nations Unies apportent actuellement un appui dans le pays : (i) l'Education, (ii) la Santé, (iii) les Vulnérabilités et Iniquités, (iv) la Gouvernance démocratique sensible au genre, et (v) le Développement Durable/Environnement.

L'UNDAF reflète également les évolutions ultérieurement initiées par la Constitution adoptée en 2011, qui, par les réformes structurelles des politiques sociales, économiques, environnementales et

¹ Plan Cadre d'Appui des Nations Unies au Maroc pour la période 2012-2016

culturelles qu'elle annonce, introduit un tournant décisif au Maroc vers une démocratisation de la vie politique et l'expansion et le renforcement des droits de la population.

Malgré les progrès très encourageants constatés dans les domaines de coopération susmentionnés, de sérieux défis persistent. Il est à noter, par ailleurs, que le Maroc est un pays qui est en voie d'achèvement de sa transition démographique. Le niveau de fécondité est, en effet, quasi-équivalent au niveau de remplacement avec un nombre moyen d'enfants par femme de 2,2 et la longévité s'est considérablement améliorée puisque l'espérance de vie à la naissance aurait atteint les 74,8 ans en 2009². Cependant, bien que les prémices du processus de vieillissement soient déjà là, la population marocaine demeure dominée par sa composante jeune et le sera encore pour bien des années. A elle seule, la catégorie des 10-24 ans regroupe plus de 9 millions de personnes, soit près du tiers de la population. Outre les multiples défis qu'elle induit, cette « poussée » démographique de la jeunesse représente une exceptionnelle aubaine ou fenêtre démographique puisqu'elle offre une formidable opportunité de croissance dans la mesure où elle permet à l'économie de bénéficier d'un nombre important d'individus au sommet de leur capacité productive. Une telle aubaine ne peut réellement se concrétiser que si des mesures appropriées soient prises dans les domaines clés tels que l'éducation/formation, de l'emploi, mais aussi dans d'autres secteurs sociaux comme la santé et les loisirs, pour maximiser les chances d'insertion économique et sociale des jeunes et atténuer leurs risques d'exclusion et de marginalisation.

Dans les secteurs de l'éducation et de la santé, d'importants besoins en ressources humaines continuent de se faire sentir. Les progrès observés dans ces secteurs depuis le début de la mise en œuvre de l'UNDAF, en 2012, sont aussi mitigés, car de très fortes disparités géographiques ainsi que de genre demeurent. En matière d'éducation, la qualité de l'enseignement en milieu rural, le taux de déperdition notamment des filles, la couverture de la carte scolaire, et la gouvernance du secteur constituent également des préoccupations de développement majeures pour le Gouvernement. En santé, malgré l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays, les inégalités persistent au sein de la population pour l'accès à des soins de santé de qualité, et la prise en charge des personnes à besoins spécifiques demeure insuffisante. En matière de lutte contre les vulnérabilités et iniquités, le chômage et la pauvreté figurent toujours comme d'importants défis à surmonter. Dans le domaine de la gouvernance démocratique, la régionalisation avancée, pourtant bien ancrée en tant que principe et priorité de réforme portée par le Gouvernement, peine encore à se traduire en une réelle convergence des politiques sectorielles. En lien avec les objectifs de promotion de l'égalité des sexes et des droits de la femme, des efforts considérables doivent encore être menés en matière d'emploi et de lutte contre toutes formes de discriminations et de violences. Enfin, en termes de développement durable, les outils juridiques permettant la mise en œuvre de la charte de l'environnement et du développement durable doivent encore être développés.

En préparation du prochain cycle programmatique des Nations Unies au Maroc (UNDAF 2017-2021), l'analyse et la prise en considération de l'évolution du contexte national marocain sont fondamentales pour permettre l'identification des principales priorités nationales de développement pour lesquelles les Nations Unies pourraient apporter leur appui aux partenaires nationaux pendant les 5 années à venir, entre 2017 et 2021.

Cet exercice préalable, connu sous le nom de Bilan Commun de Pays (BCP), comporte deux étapes complémentaires : (i) une analyse de pays, ou revue documentaire et bibliographique de l'ensemble des données qualitatives et quantitatives, des stratégies et des analyses nationales jugées pertinentes, et (ii) l'analyse des avantages comparatifs de l'Equipe de pays des Nations Unies au Maroc, via le recours à la méthodologie SWOT³.

² Enquête Nationale Démographique (2009-2010)

³ SWOT: Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats (Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces), https://undg.org/wp-content/uploads/2015/03/2.-UNDAF-Technical-Guidance-for-UNCTs_French.pdf

L'analyse de pays permet d'acquérir une bonne compréhension et perception des principaux défis de développement du Maroc, basée sur une analyse et une compréhension commune de la situation et des objectifs de développement définis par les priorités nationales.

Le Maroc dispose de nombreuses données qualitatives et quantitatives, de solides analyses statistiques et des rapports récents et de qualité, qui proposent des informations utiles sur la situation politique, sociale, économique, culturelle et environnementale du pays. En préparation de l'élaboration de l'UNDAF 2017-2021, il est jugé pertinent et opportun d'opter pour un exercice de Bilan Commun de Pays (BCP) consistant en des travaux d'analyse de ces données. Cet exercice, présenté ci-dessous, sera mené sous le pilotage du Comité d'Elaboration de l'UNDAF qui accompagnera l'ensemble des phases successives de préparation de l'UNDAF.

L'analyse des avantages comparatifs de l'Equipe de pays des Nations Unies au Maroc, via le recours à la méthodologie SWOT, consiste, quant à elle, en un exercice d'auto-évaluation, conduit par les membres de l'Equipe de pays, qui permet de clarifier les avantages comparatifs, dans le contexte national, de chacun des fonds/programme/agence membres de l'Equipe de Pays, en lien étroit également avec les activités et apports des autres acteurs. Il aide à faire en sorte que les attentes à l'égard des Nations Unies correspondent à ce qu'elles sont en mesure d'apporter réellement en matière d'appui au développement du pays. Les partenaires nationaux, qui connaissent les capacités de chacun des fonds/programme/agence membres de l'Equipe de Pays pour répondre aux priorités nationales de développement, pourront apporter leur témoignage à ce sujet.

Entre autres avantages comparatifs des Nations Unies, liés à leur rôle en tant qu'organisation internationale redevable devant ses Etats membres, on observe notamment :

- L'apport d'un appui technique aux partenaires nationaux, car plusieurs agences, fonds et programmes des Nations Unies et l'OIM disposent d'un mandat normatif global dans leurs secteurs d'intervention et de ce fait représentent des partenaires techniques privilégiés
- La promotion et l'appui à la mise en œuvre de standards et engagements internationaux (cf. OMD, instruments de défense des droits de l'homme, etc.)
- Un appui au renforcement de capacités à tous les niveaux et en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux. Un suivi/évaluation objectif du cadre de développement national
- Le conseil et plaidoyer, sur la base d'une expérience internationale, d'une expertise technique et de bonnes pratiques
- La mobilisation et la facilitation de la coordination et des synergies avec les partenaires nationaux et internationaux.

Cet exercice est piloté par l'Equipe de pays des Nations Unies, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC) et assistée du Bureau du Coordonnateur Résident. Les informations et résultats produits devront être analysés et intégrés dans le BCP réalisé dans le cadre de la présente mission.

Les résultats et recommandations issus du BCP, complétés de ceux de l'Evaluation Finale Indépendante de l'UNDAF en cours, permettront l'identification des priorités de développement et la définition de l'appui que les Nations Unies apporteront au Gouvernement du Maroc pendant la période de l'UNDAF 2017-2021.

2. OBJECTIF DU BCP

En conformité avec les recommandations de DOCO (directives pour la préparation des UNDAF, janvier 2010)⁴ et les normes et standards des Nations Unies, le Bilan Commun de Pays (BCP) est conduit à la demande du Comité Directeur de l'UNDAF en cours et apportera les informations nécessaires pour la planification et la priorisation stratégiques du prochain UNDAF.

Exercice préparatoire nécessaire, préalable à la formulation de l'UNDAF, il fait partie intégrante du processus de préparation du cycle programmatique, dont il constitue la 2^{ème} étape après la préparation de la feuille de route.

Le Bilan Commun de Pays (BCP) a pour objectif général d'informer la planification stratégique et le positionnement des Nations Unies au Maroc pour les 5 prochaines années, entre 2017 et 2021.

A cet effet, le BCP doit décrire et analyser l'évolution de la situation et le contexte de développement national du Maroc d'une part, mais aussi identifier et définir, d'autre part, les domaines d'intervention prioritaires possibles dans lesquels les Nations Unies disposeraient d'un avantage comparatif stratégique et d'une valeur ajoutée.

3. METHODOLOGIE, TACHES ET RESPONSABILITES

a. Méthodologie

La mission consistera en une revue documentaire des données qualitatives et quantitatives qui proposent des informations utiles sur la situation politique, sociale, économique, culturelle et environnementale du Royaume du Maroc. L'analyse menée, complétée de l'analyse SWOT conduite par l'Equipe de pays, avec le soutien du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR), pour identifier la valeur ajoutée des Nations Unies dans le pays, donnera lieu à un rapport provisoire, puis à un rapport final, qui sera validé par le Comité Directeur de l'UNDAF en cours.

Dans le cadre de l'analyse du pays, le/a consultant(e) aura recours à la méthode de l'approche causale, combinée à l'approche droits humains et genre.

Le/a consultant(e) veillera, de plus, à tenir compte, dans ses analyses, du contexte spécifique du Royaume du Maroc, Pays à Revenu Intermédiaire (PRI), et de ses implications sur le rôle des Nations Unies dans le pays. Dans les PRI, il est traditionnellement recommandé aux Nations Unies de restreindre le champ de leurs thématiques de travail, d'apporter de l'appui technique de qualité en amont, de jouer un rôle de conseil et de plaider auprès des partenaires nationaux, de proposer le renforcement de leurs capacités, et de développer de nouveaux partenariats en vue de l'apport d'un soutien durable aux différents secteurs clés où des changements significatifs sont à envisager.

b. Tâches

- Collecter et compiler les informations et données en relation avec les présents termes de référence et en vue de répondre à l'objectif de la mission
- Procéder à une revue documentaire et à l'analyse des différents documents sur les sujets de développement du Maroc, produits par le Gouvernement, le Système des Nations Unies, et les partenaires au développement, y compris ceux de la société civile

4 Pour plus d'informations, consulter : <https://undg.org/home/guidance-policies/common-country-programmingundaf/>

- Résumer les besoins nationaux préalablement exprimés en matière de renforcement de capacités (capacités nationales financières, organisationnelles, institutionnelles, politiques, stratégiques, et en termes de ressources humaines), au regard des priorités sectorielles identifiées et en lien avec les 5 Principes programmatiques des Nations Unies
- Sur la base des données et informations disponibles, réaliser une analyse causale des défis globaux et sectoriels du Maroc en matière de développement, en prenant en compte les spécificités nationales (besoins en renforcement de capacités susmentionnés), les questions transversales comme le genre, la migration, la culture et le développement, le VIH/SIDA, la jeunesse, etc. ainsi que la situation et prise en compte des groupes vulnérables
- Rappeler les aléas et risques déjà identifiés au Maroc (y compris les catastrophes naturelles) et les groupes les plus exposés et la préparation du Maroc à y répondre
- Proposer un état des lieux des stratégies nationales du Gouvernement qui seront mises en œuvre au cours du prochain cycle programmatique UNDAF, y inclus les stratégies déjà en cours et dont la mise en œuvre se poursuivra pendant le cycle 2017-2021
- Effectuer une cartographie et apprécier le partenariat au développement, l'implication et les apports respectifs des partenaires du Développement du Royaume du Maroc, en tenant compte également des acteurs de la société civile, du secteur privé et du secteur académique comme parties prenantes du processus de développement du pays, et proposer une analyse des tendances observées chez les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux
- Apprécier la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris, la capacité du pays à apporter une réponse adéquate aux défis actuels et autres questions connexes de développement
- Si nécessaire, mener des consultations avec les agences, fonds et programmes des Nations Unies et l'OIM, les partenaires nationaux ainsi que les bailleurs de fonds bilatéraux et organisations internationales
- Résumer un état des lieux des progrès et du degré d'exécution par le Royaume du Maroc des engagements, normes et standards internationaux, notamment des Objectifs du Millénaire pour le Développement ; examiner les processus de collecte de données ainsi que leur fiabilité et la capacité à y recourir pour identifier les problèmes, tendances et faiblesses
- Résumer la position du Maroc au regard de l'Agenda de développement Post-2015 et notamment des Objectifs de Développement Durables en cours de négociation
- Résumer les leçons retenues à la suite des Consultations Nationales au Maroc sur le Post-2015 dans le cadre de la campagne « *L'avenir que nous voulons* »
- Sur la base des résultats de l'analyse SWOT menée par l'Equipe de Pays des Nations Unies au Maroc, et après avoir consulté les principaux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux quant à leur appréciation des avantages comparatifs des agences, fonds et programmes des Nations Unies au Maroc, faire état de la valeur ajoutée de chaque agence/fonds/programme, résident ou non-résident, de l'Equipe de pays, sur la capacité de chacun à apporter une réponse aux priorités de développement du pays au regard de son expérience dans le pays ; sur ses ressources financières et humaines et son potentiel de mobilisation de ces ressources, et sur ses avantages par rapport aux autres partenaires au développement (est-elle la mieux placée pour apporter une réponse ?)
- Identifier et proposer un éventail possible de priorités clefs en matière de développement du Maroc pour le prochain cycle de coopération 2017-2021, en lien avec l'Agenda international de développement et les avantages comparatifs du système des Nations Unies au Maroc
- Prendre en considération les conclusions et orientations de l'Evaluation Finale Indépendante de l'UNDAF 2012-2016 lors de l'élaboration du BCP

Dans le cadre de sa mission, le/la consultant(e) se voit également confier les responsabilités suivantes :

- Tenir régulièrement informés le BCR et le Comité d'Elaboration de l'UNDAF des progrès réalisés et de l'avancement des tâches en préparation des livrables

- Intégrer les remarques, commentaires et propositions d'amendements des livrables provisoires et proposer une version finale revue des livrables concernés.

c. Responsabilités

Dans le cadre de sa mission, le/la consultant(e) se voit également confier les responsabilités suivantes :

- Tenir régulièrement informés le BCR et le Comité BCP/UNDAF des progrès réalisés et de l'avancement des tâches en préparation des livrables
- Intégrer les remarques, commentaires et propositions d'amendements des livrables provisoires et proposer une version finale revue des livrables concernés.

4. LIVRABLES

L'ensemble des livrables doit être rédigés **en langue française**.

Ils seront revus par les soins du Comité d'Elaboration de l'UNDAF, qui veillera à ce que les livrables préparés répondent aux exigences de qualité requises pour l'exercice. Les livrables seront également soumis pour révision et commentaires au Peer Support-Group, par le relais du Bureau du Coordonnateur Résident. In fine, les livrables devront être validés par le Comité Directeur de l'UNDAF en cours.

Dans le cadre de sa mission, le/la consultant(e) sera appelé à produire les livrables suivants :

(i) Une présentation des résultats de la Revue documentaire (juillet 2015) :

Cette présentation, sous un format PowerPoint, constituera le premier livrable à produire dans le cadre de la mission du/de la consultant(e). Il consistera en un support, qui sera proposé à l'appui des échanges avec les partenaires nationaux (notamment les Directeurs des départements des ministères concernés) lors de la réunion de lancement officiel de la préparation du BCP/UNDAF, au mois de mai (voir calendrier de mission ci-dessous).

(ii) Un rapport intitulé « BILAN COMMUN DE PAYS » (14 septembre 2015) :

Ce rapport, d'un format inspiré du dernier Bilan Commun de Pays réalisé en 2010 au Maroc, en préparation de l'UNDAF 2012-2016, comportera les éléments ci-après :

- a) Une description de la situation du Maroc en termes de développement, en tenant compte des principes de l'analyse causale et de l'analyse basée sur la prise en compte des cinq principes de programmation : l'approche basée sur les droits humains, la gestion axée sur les résultats, l'intégration du Genre, le renforcement des capacités, la durabilité de l'environnement,
- b) Une description et une analyse des défis majeurs de développement du Maroc, en particulier des questions qui affectent les groupes les plus vulnérables et/ou marginalisés, des priorités nationales et des besoins y afférents, de l'appréciation de la capacité nationale à y apporter une réponse et du statut de mise en œuvre des conventions, déclarations et recommandations des sommets des Nations Unies,
- c) Une identification des acteurs (détenteurs de droits et sujets d'obligations), des partenariats et de la capacité des intervenants en fonction des questions clefs de développement du pays,
- d) Une description et une analyse des avantages comparatifs et de la valeur ajoutée du Système des Nations Unies et de sa capacité à apporter une réponse cohérente aux défis majeurs de développement qui doivent orienter la planification stratégique dans le cadre de l'UNDAF pour la période 2017-2021.

En termes de format, le rapport final comportera, en complément des éléments susmentionnés, un résumé exécutif en début de rapport (5 pages), une liste des références bibliographiques utilisées, et une liste des acronymes et abréviations. Il ne doit pas dépasser le nombre total **de 35 pages**, hors annexes et résumé exécutif.

Le rapport final, incluant les remarques et observations des parties prenantes suite à la réunion de présentation des résultats, sera soumis au Comité Directeur dans un délai ne dépassant pas les 7 jours à partir de la réception des commentaires sur le rapport provisoire.

(iii) Une présentation synthétique des principaux résultats et des recommandations majeures finales du Bilan Commun de Pays (30 septembre 2015) :

Ce support sera communiqué et présenté à l'ensemble des partenaires à l'occasion de la Retraite de Priorisation Stratégique (RPS), le 8 octobre 2015. Le document proposera l'identification et la définition d'axes stratégiques majeurs pour orienter l'élaboration de l'UNDAF (2017-2021).

5. DUREE DE LA CONSULTATION ET DELAIS PREVISIONNELS DES LIVRABLES (23 jours)

Livrables	Délais de livraison
Livrable 1 : Présentation des premiers résultats de la revue documentaire	3ème semaine de juillet 2015
Livrable 2 : Remise du rapport provisoire	21 août 2015
Livrable 3 : Finalisation et remise du rapport final	14 septembre 2015
Livrable 4 : Remise de la Présentation synthétique des principaux résultats et des recommandations majeures finales du BCP	30 septembre 2015

6. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le/a consultant(e) national(e), devra démontrer les compétences et qualités suivantes :

- Un diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent dans un domaine relatif au développement humain (sciences sociales, économie, planification, statistiques ou domaines connexes)
- 10 ans d'expérience en matière d'analyse des politiques publiques nationales et internationales, des questions de développement et des questions sociales. Une expérience en suivi et évaluation de programmes de développement constituera un avantage
- Une bonne connaissance de l'analyse causale et de l'approche de programmation basée sur les droits humains et le genre
- De l'expérience dans les questions de développement relatives à l'Education, la Santé, la Gouvernance, la Pauvreté et le Développement Durable

- Une connaissance avérée du contexte politique, économique et social du Maroc, des politiques publiques et des réformes engagées, des institutions nationales et de la communauté des bailleurs
- Une bonne compréhension et connaissance du système des Nations Unies et de ses outils de programmation. Une expérience professionnelle en lien avec l'UNDAF constituera un avantage
- D'excellentes capacités de communication et de rédaction en français, et une très bonne maîtrise de l'anglais et de l'arabe, en particulier à l'écrit
- Une parfaite maîtrise des outils informatiques de base
- Autonomie dans le travail, capacités de synthèse et d'analyse, compétences d'organisation de son temps, bon relationnel et compétences de coordination

Les Nations Unies s'engagent à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

7. BUDGET ET MODALITES DE PAIEMENTS :

Le montant forfaitaire de l'offre financière est un montant brut soumis à l'impôt. Le règlement sera effectué comme suit :

- 10% après la présentation des premiers résultats de la revue documentaire
- 25%, après livraison et validation du rapport provisoire
- 55% restants après remise et validation du rapport final
- 10% après la remise de la présentation synthétique des principaux résultats et des recommandations majeures finales du BCP

8. SOUMISSION DES OFFRES :

a. L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une méthodologie proposée pour la réalisation du travail, incluant un chronogramme des activités.
- Les Conditions et termes générales du contrat de consultant individuel (Annexe I).
- Le CV du consultant mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec la consultation (selon les critères mentionnés ci-dessus).
- Une Lettre d'intérêt et de disponibilité (voir modèle en annexe II)

b. L'offre financière :

L'offre financière pour la prestation devra comprendre en dirham (MAD) un forfait d'honoraires total (y compris toute autre charge liée à la réalisation des prestations). La proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (le nombre de jours ouvrables prévus, y compris le forfait pour frais de déplacements). (Voir modèle en annexe II)

9. EVALUATION DES OFFRES :

Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison des CV et des notes méthodologiques. Une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

Critères	Note
Méthodologie: - Bonne compréhension du travail (10) - Note méthodologique proposée (20) - Chronogramme proposé (10)	40
Expertise/référence similaires (4 points par référence similaires)	20
Profil proposé - Pertinence de la formation académique et expérience (10 points) - Une bonne connaissance de l'analyse causale et de l'approche de programmation basée sur les droits humains et le genre (10 points) - Capacités et compétences avérés du contexte politique, économique et social du Maroc, des politiques publiques et des réformes engagées, des institutions nationales et de la communauté des bailleurs (10 points) - Maîtrise du Français et de l'Arabe écrits et parlés (10 points)	40
Total	100

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximal des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

P_{min}

P : Prix de l'offre

$F = 100 * \frac{P - P_{min}}{P}$

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

P

Phase 3 : Analyse technico-financière:

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

→ 70% pour l'offre technique

→ 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

10. DEPOTS DES OFFRES :

Le/la consultant intéressé(e) est prié(e) d'envoyer dans deux documents séparés :

1- Offre technique contenant les éléments précisés dans le point 6 du présent document ;

2- Offre financière : estimation du coût.

Les offres seront déposées par courrier à l'adresse suivante: Avenue Ahmed Balafref, 13, Souissi, Rabat ou par email à procurement.morocco@undp.org en spécifiant dans l'objet: « consultation IC 02-05-2015 pour l'élaboration du Bilan Commun de Pays en préparation du prochain cycle UNDAF 2017-2021 » **au plus tard le 07 juillet 2015 à 12h00.**

Toutes demandes d'informations complémentaires sera faites par écrit aux adresses susmentionnées ; le PNUD répondra par écrit et enverra des copies des réponses à tous les consultants.

11. CONTACTS :

Le/la consultant(e) collaborera avec le BCR, les co-présidents et personnes ressources des groupes UNDAF, le Groupe de travail Communication des Nations Unies au Maroc (UNCG), ainsi que les membres de l'Equipe de pays des Nations Unies pour mener à bien ses tâches. Le BCR sera en charge de coordonner et faciliter sa mission.

Afin de faciliter les tâches du/de la consultant(e), le BCR et le Groupe de travail Communication des Nations Unies lui fourniront pour référence les documents jugés pertinents. Des rencontres individuelles avec les personnes ressources nécessaires seront facilitées par le BCR pour obtenir les informations utiles à la rédaction du rapport.

Toute question concernant cette consultation doit être adressée au : procurement.morocco@undp.org.

ANNEXE

Annexe 1- Individual consultant general terms and conditions

Annexe 2- Lettre d'intérêt et de disponibilité et d'offre financière

Annexe 3- Formulaire P11-CV